

La Tchécoslovaquie

Surtout, aucun ordre international ne saurait se fonder ou se maintenir sur le droit que s'arrogerait un gouvernement, ou un ensemble de gouvernements, d'imposer par la force leur politique à d'autres États souverains. L'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique et certains de ses alliés ne fut rien d'autre, de la part d'une grande puissance, que l'affirmation d'un droit de propriété dont elle s'autorise pour exercer sa domination sur l'Europe de l'Est, sous le couvert d'une « fraternelle » affinité idéologique. C'était employer la puissance politique sans retenue, et sans égard à la Charte des Nations Unies. Les Gouvernements de l'Union soviétique et de ses alliés ont-ils oublié qu'il y a un peu plus de deux ans, l'Assemblée déclarait, dans une résolution adoptée par 109 voix contre aucune :

« Aucun État n'a le droit d'intervenir directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre État. En conséquence, non seulement l'intervention armée, mais aussi toute autre forme d'ingérence ou toute menace dirigées contre la personnalité d'un État ou contre ses éléments politiques, économiques et culturels sont condamnées. »

Bien que nous devions prendre acte du désir du Gouvernement de la Tchécoslovaquie, qui a demandé que le Conseil de sécurité s'abstienne de prendre toute autre mesure pour l'instant, le Conseil demeure avec raison saisi de la question, qui a une portée considérable en ce qui concerne l'indépendance et la souveraineté de tous les États membres. Inévitablement, les membres des Nations Unies continueront à se préoccuper de la Tchécoslovaquie, de ses chefs et de sa population, tant que le territoire de ce pays ne sera pas de nouveau libéré des troupes étrangères.

Nous devons aussi être conscients des dangers que court la paix en Europe par suite des accusations portées dernièrement par l'Union soviétique contre la République fédérale allemande et de l'affirmation d'un prétendu droit d'intervention unilatéralement, une fois encore, dans un autre pays. Aux yeux du Canada, pareil droit est inexistant.

Tout en condamnant l'Union soviétique et ses alliés pour le geste qu'ils ont fait, nous devons nous tenir prêts à saisir toutes les occasions de discuter sérieusement et de façon constructive les questions qui divisent l'Est et l'Ouest. Tant que des troupes soviétiques seront cantonnées en territoire tchécoslovaque, ces discussions progresseront nécessairement avec lenteur et circonspection. Mais il y a un domaine où nous devons nous hâter. Il faut poursuivre avec vigueur les pourparlers en vue de mettre fin à la course aux armements. Un progrès dans cette voie serait à l'avantage de tous les pays, y compris la Tchécoslovaquie.

La course aux armements

Le Canada, tout comme sans doute la grande majorité des membres des Nations Unies, a été réconforté d'entendre les États-Unis et l'URSS annoncer, le premier juillet, qu'ils étaient convenus d'entreprendre des négociations sur la limitation des armes nucléaires stratégiques, y compris les projectiles anti-balistiques. J'invite donc instamment les États-Unis et l'Union soviétique à commencer ces